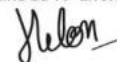


CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

DÉLIBÉRATION – MA10-2025-19 / 10-2025-153

Objet : Désignation du secrétariat de séance

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1^{er}, Chapitres 1^{er} et 2,
notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e
arrondissement, à chaque conseiller.ère le mercredi 17 septembre 2025 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE :

Article unique : Mme Enora BRETON, est désignée. secrétaire de séance à l'unanimité
des membres présents.

Nombre de Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – MA10-2025-22 / 10-2025-154

Objet : Adoption de la procédure d'urgence

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Les articles L. 2121-12 et L.2511-10 du code général des collectivités prévoient qu'en cas d'urgence, le délai de convocation peut être ramené à un jour franc. Le conseil d'arrondissement, dès l'ouverture de la séance, doit se prononcer sur l'urgence.

Dans la mesure où un ou plusieurs ordres du jour ont été envoyés après le délai de 5 jours francs avant la tenue de la séance ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs n° **MA 10-2025-22** en date du mardi 23 septembre 2025 présenté par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement,

DÉLIBÈRE

Article unique : L'ordre du jour est adopté.

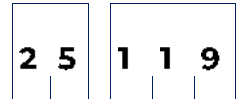
Nombre de Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – MA10-2025-20 / 10-2025-155

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 17 juin 2025.

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1^{er}, Chapitres 1^{er} et 2, notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque conseiller.ère le mercredi 17 septembre 2025 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : Le procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 17 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Nombre de Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

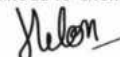
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 137 – 10-2025-156

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 137

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 137, portant sur l'inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement,

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 137.

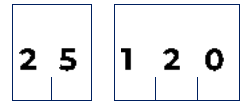
Nombre de Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – MA10-2025-21 / 10-2025-157

Objet : Approbation de l'inventaire de proximité pour l'année 2026

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L2511-16 et L2511-18 ;

Sur présentation et proposition de la Maire du 10^e arrondissement, Madame Alexandra CORDEBARD ;

DÉLIBÈRE

Article unique : L'inventaire des équipements de proximité du 10^e arrondissement pour l'année 2026, dont la liste est annexée à la présente délibération, est adopté.

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2026						
MAIRIE DU 10E				172 Equipements de proximité		N° Eqpt
MA 10	DAC	04.02.	Médiathèque	Bibliothèque-discothèque municipale Claire Bretécher	11, rue de Lancry	3163
MA 10	DAC	04.02.	Médiathèque	Bibliothèque-discothèque municipale François Villon	81, boulevard de La Villette	3158
MA 10	DAC	04.02.	Médiathèque	Bibliothèque-discothèque-médiathèque municipale Françoise Sagan	8, rue Léon Schwartzberg	3145
MA 10	DAC	04.07.	Établissement de formation artistique	Conservatoire municipal Hector Berlioz	6, rue Pierre Bullet	3199
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 11 rue Léon Schwartzberg	11, rue Léon Schwartzberg	558
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 155 avenue Parmentier	155, avenue Parmentier	596
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 18 rue de l'hôpital Saint-Louis	18, rue de l'hôpital Saint-Louis	617
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 23 passage des Récollets	23, passage des Récollets	655
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 28 rue des Ecluses Saint-Martin	28, rue des Ecluses Saint-Martin	676
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 39 rue de l'Aqueduc	39, rue de l'Aqueduc	713
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 4 rue Pierre Bullet	4, rue Pierre Bullet	724
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 49bis, rue Louis Blanc	49bis, rue Louis Blanc	747
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 5 rue Boy-Zelenski	5, rue Boy-Zelenski	752
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 6 rue Legouvé	6, rue Legouvé	789
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Ecole maternelle 9 rue Martel	9, rue Martel	836
MA 10	DASCO	01.01.	École maternelle & annexes	Eglantyne Jebb-Ecole maternelle 20 rue de Paradis	20, rue de Paradis	641
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Annette Zaidman - École élémentaire 159 avenue Parmentier	159, avenue Parmentier	921
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 10 rue Eugène Varlin	10, rue Eugène Varlin	872
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 17 rue de Marseille	17, rue de Marseille	937
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 19 passage des Récollets	19, passage des Récollets	950
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 200 rue Saint-Maur	200, rue Saint-Maur	967
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 216bis rue La Fayette	216bis, rue La Fayette	974
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 33 avenue Claude Vellefaux	33, avenue Claude Vellefaux	1013
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 34 rue du Faubourg Saint-Denis	34, rue du Faubourg Saint-Denis	1016
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 39 rue de l'Aqueduc	39, rue de l'Aqueduc	1022
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 41 rue de Chabrol	41, rue de Chabrol	6196
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 49bis rue Louis Blanc	49bis, rue Louis Blanc	1049
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 7-9, rue de l'hôpital Saint-Louis	7-9, rue de l'hôpital Saint-Louis	5135
MA 10	DASCO	01.02.	École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 9 rue Martel	9, rue Martel	1108
MA 10	DASCO	01.03.	École polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 15 rue de Lancry	15, rue de Lancry	1187
MA 10	DASCO	01.03.	École polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 16 rue Vicq d'Azir	16, rue Vicq d'Azir	928
MA 10	DASCO	01.03.	École polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 3 rue de Belzunce	3, rue de Belzunce	686
MA 10	DDCT	10.01.	Hôtel de ville, mairie d'arrondissement et annexes	Mairie du 10ème arrondissement	72, rue du Faubourg Saint-Martin	4028
MA 10	DDCT	10.02.	Espace de vie citoyenne et de démocratie locale	Kiosque citoyen du 10ème ardt.	33-35, rue de l'Aqueduc	12269
MA 10	DDCT	10.02.	Espace de vie citoyenne et de démocratie locale	Chapelle Saint-Lazare	9, square Alban Satragne	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Forêt urbaine de la place du Colonel Fabien	1, place du Colonel Fabien	16363
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardin de la Cour de la Ferme Saint-Lazare	11, Cour de la Ferme Saint-Lazare	12274
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardin Marielle Franco	46, rue d'Alsace	7083
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardin rue du Chalet	18, rue du Chalet	3424
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardin Saint-Lazare	8, rue Léon Schwartzberg	9664
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardin Villemin - Mahsa Jîna Amini	8, rue des Récollets	3431
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardin Yilmaz Güney	25-27, rue de l'Echiquier	7811
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinères vélorue du canal Saint Martin	115, quai de Valmy	16337
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinets de la rue de Paradis	20, rue de Paradis	7225
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinets de la rue Legouvé	7 rue Legouvé	12640
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinets de l'impasse Boutron	16 impasse Boutron	12639
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière angle rue de la Grange aux belles- Quai de Jemmapes	97x, quai de Jemmapes	16345
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière angle rue Lancry-Quai de Valmy	86v, quai de Valmy	16344
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière de la place Franz Liszt	2, place Franz Liszt	7230
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière de la Place Jan Karski	1V, place T/10	3806
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière de la rue de Mazagran	9, rue de Mazagran	7234
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière de l'angle des rues de l'Aqueduc - Louis Blanc	25, rue du Château-Landon	7228
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière de l'angle des rues quai de Valmy - Récollets - Lucien Sampaix	49, rue Lucien Sampaix	7229
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière de l'avenue de Verdun	11, avenue de Verdun	7227
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière du 29 rue Louis Blanc	29, rue Louis Blanc	7231
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière du bassin Louis Blanc Nord	208, quai de Valmy	16341
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale 105 rue du Faubourg Saint Denis	105 rue du Faubourg Saint Denis	12480
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale 12 passage des Recollets	12 passage des Récollets	7247
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale 12 rue des Ecluses Saint Martin	12 rue des Ecluses Saint Martin	12479
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale 12/16 rue Grange aux Belles	12/16 rue Grange aux Belles	12483
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale 150 quai de Valmy	150 quai de Valmy	7236
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale 2 rue Pierre Bullet	2 rue Pierre Bullet	12478
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale 2 rue Poulmarch	2 rue Poulmarch	12482
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale 42 quai de Valmy	42 quai de Valmy	7240
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale angle 19 rue de Marseille	19 rue de Marseille	12481
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 25 rue du Château-Landon	25, rue du Château-Landon	9586
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 5 rue Fénelon	5, rue Fénelon	9591

EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2026						
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 6 rue de Metz	6, rue de Metz	9587
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Gustave Goublier	3 rue Gustave Goublier	12484
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières angle rue Alibert/ rue Bichat	18, rue Alibert	16381
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières aux abords de la Gare du Nord - rue Saint-Quentin (ajout rue St-Quentin)	3 Place Napoléon III	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la Gare du Nord - rue Denain (ajout rue Denain)	1 Place Napoléon III	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la place du 8 novembre 1942	54, rue de Chabrol	12225
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la place Madeleine Braun	2, place Madeleine Braun	8338
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Alexandre Parodi	11, rue Alexandre Parodi	16335
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Ambroise Paré	1 rue Ambroise Paré	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Cail	1, rue Cail	16336
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Chaudron	1, rue Chaudron	16385
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue d'Alsace	9, rue d'Alsace	10395
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue de Maubeuge (entre rue de Belzunce Ambroise Paré et rue du Faubourg Poissonnière)	83 rue de Maubeuge	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinieres de la rue Demarquay	1, rue Demarquay	16383
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue d'Hauteville	79/81 rue d'Hauteville	12744
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue du Paradis	24-28, rue du Paradis (au lieu de 1)	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Guy Patin	1, rue Guy Patin	12224
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Léon Schwartzenberg	9, cour de la Ferme Saint-Lazare	8171
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Louis Blanc	49 rue Louis Blanc	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Philippe de Girard	32, rue Philippe de girard	16834
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Vicq d'Azir	16 rue Vicq d'Azir	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières des pergolas de la Gare de l'Est	145-167 rue du Faubourg Saint-Martin (au lieu de 167)	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières des rues Boy Zelenski - Georg-Friedrich Haendel - Francis James	1, rue Francis James	7226
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières des rues Fénelon et Bossuet	6 rue Fénelon	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières des rues Pierre Bullet-Hittorf	4 rue Pierre Bullet	xxxx
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières du 11 rue de Lancry	11, rue de Lancry	3712
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières du 13 rue Louis Blanc	13, rue Louis Blanc	11944
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières du bassin Louis Blanc	182, quai de Valmy	7233
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières du boulevard de Magenta	1, boulevard de Magenta	12223
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières du passage Delessert	1, passage Delessert	16382
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue du Buisson Saint Louis	2, rue du Buisson Saint Louis	16387
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières Gare du Nord-Saint Quentin sud	2, rue saint Quentin	16338
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières pourtour du square des Maures	150 x, quai de Valmy	16342
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières Quai de Jemmapes	137v, quai de Jemmapes	16346
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières Quai de Valmy	122 v, quai de Valmy	16343
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières RAE de la rue de Belzunce (rue avec des écoles)	3, rue de Belzunce	12222
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières RAE de la rue Saint-Maur	195, rue Saint-Maur	16386
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières Saint-Vincent de Paul	38, rue de Belzunce	11846
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières verticales 2 et 6 rue des Récollets	2 et 6 rue des Récollets	7238
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières verticales de la rue Poulmarch	11, rue Poulmarch	16240
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières verticales du 20 rue des Vinaigriers	20, rue des Vinaigriers	7239
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Alban Satragne	11, square Alban Satragne	3448
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Amadou Hampate Ba	19, rue Boy-Zelenski	3458
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Aristide Cavaillé-Coll	10, place Franz Liszt	3462
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square des Maures	150, quai de Valmy	3365
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square des Récollets	90, quai de Valmy	3550
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Eugène Varlin	151, quai de Jemappes	3582
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Frédéric Lemaître	27bis, rue du Faubourg du Temple	3590
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Henri Christiné	151, quai de Jemappes	9154
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Juliette Dodu	14, rue Juliette Dodu	3629
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Madeleine Tribolati	6, rue Monseigneur Rodhain	3708
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Saint-Laurent	68, boulevard de Magenta	3692
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Talus du bassin Louis Blanc Est	183, quai de Jemmapes	16339
MA 10	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Talus du bassin Louis Blanc Ouest	180, quai de Valmy	16340
MA 10	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardin de la place Raoul Follereau	2, place Raoul Follereau	3777
MA 10	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardin de la rue Cail	24, rue Cail	3781
MA 10	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardin de la statue de la Maternité	12, place Dulcie September	3750
MA 10	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardin de la statue du Faune	25, rue du Château-Landon	3751
MA 10	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardin Saint-Vincent de Paul	2, rue Fénelon	3754
MA 10	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet du square Alban Satragne	7, square Alban Satragne	3732
MA 10	DEVE	06.04.	Espace vert au sein d'un établissement municipal, espace vert pédagogique/partagé, espace nature	Jardin partagé "Le Jardin des Poètes"	6, rue Louis Blanc	10889
MA 10	DEVE	06.04.	Espace vert au sein d'un établissement municipal, espace vert pédagogique/partagé, espace nature	Jardin partagé de la rue du Chalet	18, rue du Chalet	9544
MA 10	DEVE	06.04.	Espace vert au sein d'un établissement municipal, espace vert pédagogique/partagé, espace nature	Jardin partagé de la rue Léon Schwartzenberg	5, rue Léon Schwartzenberg	11634
MA 10	DEVE	06.04.	Espace vert au sein d'un établissement municipal, espace vert pédagogique/partagé, espace nature	Jardin partagé du jardin Villemin	8, rue des Récollets	8157
MA 10	DEVE	06.04.	Espace vert au sein d'un établissement municipal, espace vert pédagogique/partagé, espace nature	Jardin partagé du square Saint-Laurent	68, boulevard de Magenta	8158
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 10-12 rue des Récollets	10-12, rue des Récollets	1963
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 241-243 rue La Fayette	241-243, rue Lafayette	2099
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 27 rue du Château-d'Eau - art.28	27, rue du Château-d'Eau	7818

EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2026						
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 3 passage Delessert	3, passage Delessert	2325
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 53 rue d'Hauteville	53, rue d'Hauteville	2215
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 6 rue Léon Schwartzenberg	6, rue Léon Schwartzenberg	4847
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 64bis avenue Claude Vellefaux 1er et 2ème étage	64bis, avenue Claude Vellefaux	2070
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 66bis avenue Claude Vellefaux 3ème et 4ème étage	66bis, avenue Claude Vellefaux	2164
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 9 rue Philippe de Girard	9, rue Philippe de Girard	2301
MA 10	DFPE	02.01.	Crèche collective	Mini-crèche 26 impasse Sainte-Marthe	26, impasse Sainte-Marthe	2666
MA 10	DFPE	02.03.	Jardin d'enfants ou maternel	Jardin maternel 17bis passage du buisson Saint-Louis	17bis, passage du buisson Saint-Louis	2656
MA 10	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 1 rue Hittorf - Mairie du 10ème ardt	1, rue Hittorf	2402
MA 10	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 1 square Alban Satragne	1, square Alban Satragne	1950
MA 10	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 15 rue Louis Blanc	15, rue Louis Blanc	2024
MA 10	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 16 rue de la Grange-aux-Belles	16, rue de la Grange-aux-Belles	10161
MA 10	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 7bis rue Bichat	7bis, rue Bichat	8477
MA 10	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 8 rue Bossuet	8, rue Bossuet	2275
MA 10	DFPE	02.05.	Structure d'accueil temporaire pour les enfants	Etablissement multi-accueil collectif et familial 21 rue des Petites-Ecuries	21, rue des Petites-Ecuries	2474
MA 10	DFPE	02.05.	Structure d'accueil temporaire pour les enfants	Halte-garderie 10-12 rue des Récollets	10-12, rue des Récollets	2406
MA 10	DFPE	02.05.	Structure d'accueil temporaire pour les enfants	Halte-garderie 55 rue de l'Aqueduc	55, rue de l'Aqueduc	2549
MA 10	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Château-Landon	46, rue du Château-Landon	2861
MA 10	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase de la Grange-aux-Belles	17, rue Boy-Zelenski	2871
MA 10	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Jean Verdier	11, rue de Lancry	2905
MA 10	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Jemmapes (au lieu de Jemappes)	116, quai de Jemmapes	2906
MA 10	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Julie Vlasto	4-14, passage Delessert	9459
MA 10	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Marie Paradis	5, rue Léon Schwartzenberg	2844
MA 10	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Parmentier	155, avenue Parmentier	2921
MA 10	DJS	03.03.	Salle de sports	Salle de sports Buisson Saint-Louis	2, rue du Buisson Saint-Louis	2965
MA 10	DJS	03.04.	Piscine, bassin-école, patinoire	Bassin-école de la Grange-aux-Belles	17, rue Boy-Zelenski	3020
MA 10	DJS	03.04.	Piscine, bassin-école, patinoire	Piscine Catherine Lagatu	155, avenue Parmentier	3013
MA 10	DJS	03.04.	Piscine, bassin-école, patinoire	Piscine Château-Landon	31, rue du Château-Landon	2990
MA 10	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation physique Verdun-Valmy	5, passage Roland Topor	2760
MA 10	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation sportive Agnès Tirop	17, rue Boy-Zelenski	2714
MA 10	DJS	03.08.	Aire sportive en accès libre	Centre Paris Anim' Espace Jemmapes (au lieu de Jemappes)	142, quai de Jemmapes	2700
MA 10	DJS	03.08.	Aire sportive en accès libre	TEP La Fayette	247, rue La Fayette	2738
MA 10	DJS	03.10.	Centre d'animation	Centre Paris Anim' Château-Landon	31, rue du Château-Landon	3047
MA 10	DJS	03.10.	Centre d'animation	Centre Paris Anim' Espace Jemmapes (au lieu de Jemappes)	116, quai de Jemmapes	3048
MA 10	DJS	03.10.	Centre d'animation	Centre Paris Anim' Grange-aux-Belles	6, rue Boy-Zelenski	3051
MA 10	DJS	03.10.	Centre d'animation	Centre Paris Anim' Jean Verdier	11, rue de Lancry	3054
MA 10	DJS			Ensemble d'agrès extérieurs Alban Satragne	11, square Alban Satragne	12005

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 140 – 10-2025-158

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 140

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 140, portant sur les états spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2026 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 140.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 141 – 10-2025-159

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 141

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 141, portant sur les états spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2026 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 141.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

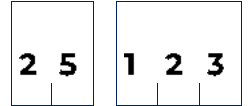
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DASCO 74 – 10-2025-160

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 74

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 74, portant sur les collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 192 674 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 74.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

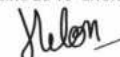
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 149 – 10-2025-161

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 149

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 149, portant sur une subvention d'investissement (5640,42€) à une association lauréate du budget participatif pour acquérir du matériel et développer de nouvelles actions en faveur des habitants des quartiers populaires ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DDCT 149.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

DÉLIBÉRATION n°2025 DEVE 80 – 10-2025-162

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 80

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 80, portant sur des subventions aux gestionnaires de la restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable 2022-2027 (appel à projets 2025), pour 398 134 euros en investissement. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 80.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DAE 67 – 10-2025-163

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 67

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 67, portant sur un bail emphytéotique administratif à la SEM Paris Commerces pour des locaux commerciaux (8e, 10e, 14e et 18e) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Enora BRETON, Conseillère d'arrondissement, déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique, et au Tourisme

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 67.

Nombre de Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 (Alexandra CORDEBARD)



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	2	5
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DAE 160 – 10-2025-164

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 160

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 160, portant sur la prolongation des délégations de service public pour la gestion des marchés découverts parisiens ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Enora BRETON, Conseillère d'arrondissement, déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique, et au Tourisme

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 160.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

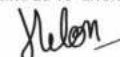
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DEVE 61 – 10-2025-165

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 61

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 61, portant sur la dénomination Jardin Blanche Hoschedé attribuée à l'espace vert situé 18 rue du Chalet (10^e) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

**Donne un avis favorable à favorable à la majorité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DEVE 61.**

Nombre de Votants : 14

Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 7

Ne prend pas part au vote : 0

DÉLIBÉRATION n°2025 DLH 215 – 10-2025-166

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 215

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 215, portant sur la réalisation 16 rue Bichat (10^e) d'un programme de rénovation de 32 logements sociaux par la RIVP - Subvention (399 915 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 215.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

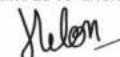
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DSOL 148 – 10-2025-167

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DSOL 148

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DSOL 148, portant sur des subventions (25 000 euros) à 13 associations et convention annuelle avec 8 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité 10^{ème} arrondissement n°2025. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Sylvie SCHERER, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DSOL 148.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	2	7
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DAC 48 – 10-2025-168

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 48

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 48, portant sur des subventions (21.000 euros) et conventions d'équipement avec 3 associations parisiennes en soutien à leurs plans d'investissements. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 48.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

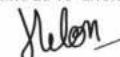
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DAC 224 – 10-2025-169

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 224

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 224, portant sur des subventions (22.000 euros) aux associations Maison de la Culture Yiddish Bibliothèque Medem (10e), Centre Medem Arbeter Ring (10e) et Le Petit Ney (18e) et signature d'une convention. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10e à la Culture et au Patrimoine

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DAC 224.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

DÉLIBÉRATION n°2025 DAC 303 – 10-2025-170

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 303

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 303, portant sur l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Tommy Fallot au 17 rue des Petits-Hôtels à Paris 10^{ème} ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 303.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DAC 307 – 10-2025-171

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 307

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 307, portant sur l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marie-Louise Bouglé au 18 rue des Messageries à Paris 10^{ème} ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 307.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

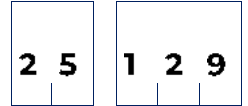
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DAC 382 – 10-2025-172

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 382

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 382, portant sur des subventions (12 000 euros) à quatre associations et signature de deux conventions au titre d'une partie du fonds d'animation locale culture (FAL CULTURE) attribué au 10^e arrondissement. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAC 382.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DAE 10 – 10-2025-173

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 10

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 10, portant sur le Budget participatif parisien – Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (782 000 euros) en faveur de 15 structures lauréates de l'appel à projet Cap sur l'Économie Circulaire ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Léa VASA, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DAE 10.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

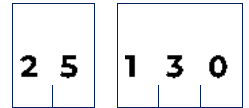
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DAE 47 – 10-2025-174

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 47

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 47, portant sur des subventions et conventions (1 013 500 euros) avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi.
;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Ulf CLERWALL, Conseiller d'arrondissement, déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'insertion

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DAE 47.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DASCO 45 – 10-2025-175

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 45

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 45, portant sur des subventions d'investissement (250 054 euros) à 26 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 45.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	3	1
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DASCO 67 – 10-2025-176

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 67

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 67, portant sur les collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (79 500 euros), subventions d'équipement (14 400 euros) et subventions pour travaux (140 255 euros). ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 67.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DASCO 68 – 10-2025-177

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 68

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 68, portant sur les collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (7 279 809 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 68.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	3	2
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DASCO 70 – 10-2025-178

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 70

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 70, portant sur les modalités d'attribution des dotations complémentaires aux projets des collégiens (128 480 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 70.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DASCO 75 – 10-2025-179

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 75

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 75, portant sur les collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (98 842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 75.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	3	3
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DASCO 99 – 10-2025-180

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 99

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 99, portant sur les agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE – Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2025 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DASCO 99.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

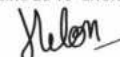
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 46 – 10-2025-181

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 46

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 46, portant sur la mise en oeuvre du Pacte parisien pour les quartiers populaires enveloppe 3 (subventions de 87 096 euros à 22 associations pour le financement de 24 projets) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DDCT 46.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	3	4
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 145 – 10-2025-182

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 145

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 145, portant sur des subventions (52 900 euros) à 24 associations pour le financement de 29 projets dans les quartiers populaires parisiens (3^{ème} enveloppe) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 145.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

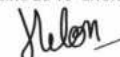
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 146 – 10-2025-183

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 146

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 146, portant sur les transformations Olympiques - Subventions de fonctionnement de 285 000 euros à 41 associations pour le financement de 41 projets dans le cadre du projet « Impact 2024 » édition 2025 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 146.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

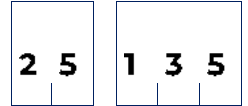
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 147 – 10-2025-184

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 147

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 147, portant sur l'ARJ - Appel à projets « Actions de remobilisation des jeunes » - Subventions (120 000 euros) à 14 associations et fondations pour le financement de 14 projets dans les quartiers populaires parisiens. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 147.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DDCT 162 – 10-2025-185

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 162

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DDCT 162, portant sur la signature de 2 conventions partenariales au titre du projet Réseau EIF-FEL 4. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DDCT 162.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

DÉLIBÉRATION n°2025 DEVE 66 – 10-2025-186

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 66

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 66, portant sur des subventions à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature (90 807 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Sylvain RAIFAUD, Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 66.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

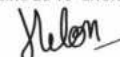
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DEVE 92 – 10-2025-187

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 92

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DEVE 92, portant sur des subventions d'investissement pour 217 808 euros à des associations pour des projets de végétalisation participative, lauréats du budget participatif ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Sylvain RAIFAUD, Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DEVE 92.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	3	7
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DFPE 7 – 10-2025-188

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DFPE 7

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DFPE 7, portant sur une subvention (220 106 €) à 4 associations, avenants à convention pour la gestion de 7 LAEP à Paris. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DFPE 7.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DFPE 23 – 10-2025-189

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DFPE 23

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DFPE 23, portant sur une subvention (4 708 858 euros), avenant n° 1 à l'association La Maison Kangourou (L.M.K.) 10^e pour ses 18 établissements d'accueil du jeune enfant. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DFPE 23.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

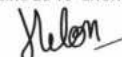
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	3	8
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DFPE 122 – 10-2025-190

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DFPE 122

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DFPE 122, portant sur une subvention (152 600 euros) à six associations, pour des actions renforçant le lien parents-enfants à PC et dans le 10^e, 12^e, 13^e et 18^e - avec deux conventions annuelles et trois avenants. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DFPE 122.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

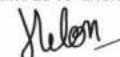
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DLH 147 – 10-2025-191

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 147

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 147, portant sur la réitération et modification des garanties d'emprunts finançant un programme de création de logements sociaux réalisé par VILOGIA ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 147.

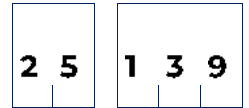
Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DLH 177 – 10-2025-192

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 177

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 177, portant sur la réalisation, 10 rue d'Enghien (10^e) d'un programme de rénovation de 9 logements sociaux par la RIVP - Subvention (80 861 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 177.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DLH 184 – 10-2025-193

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 184

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DLH 184, portant sur la réalisation, 3bis Cité Hauteville (10e) d'un programme de rénovation de 12 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (285 120 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DLH 184.**

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 (Laurence PATRICE)

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	4	0
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DPE 39 – 10-2025-194

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DPE 39

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DPE 39, portant sur l'approbation de la révision du zonage pluvial de Paris ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Léa VASA, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DPE 39.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

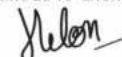
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DSOL 133 – 10-2025-195

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DSOL 133

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DSOL 133, portant sur l'accès aux Droits et Besoins Fondamentaux ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Sylvie SCHERER, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DSOL 133.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 (Elie JOUSSELIN)



CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	4	1
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DSP 49 – 10-2025-196

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DSP 49

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DSP 49, portant sur des dotations (2 116 142 euros) et avenants pour le financement des 9 centres de santé sexuelle associatifs ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Dominique VERSINI, Conseillère de Paris, déléguée ans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DSP 49.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

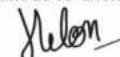
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DVD 29 – 10-2025-197

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DVD 29

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DVD 29, portant sur le parc de stationnement Bercy Seine (12e) - Avenant n°10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation et modification des dispositions tarifaires du pass autocar. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Pauline JOUBERT, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DVD 29.**

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

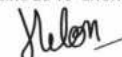
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

2	5	1	4	2
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DVD 57 – 10-2025-198

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DVD 57

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DVD 57, portant sur des subventions - Conventions avec les associations Boîtes à Vélo, Wimoov et la FNAUT ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Pauline JOUBERT, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DVD 57.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2025 DVD 98 – 10-2025-199

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DVD 98

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2025 DVD 98, portant sur le stationnement de surface – Économie Sociale et Solidaire ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Pauline JOUBERT, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux

**Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du
Conseil de Paris n°2025 DVD 98.**

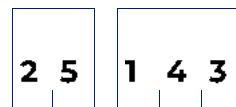
Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia Melon
Célia MELON

CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

VMA10-2025-11 / 10-2025-200

Vœu présenté par les élu.e.s de la majorité, sur proposition des élu-e-s Paris En Commun, relatif à l'Aide Médicale d'Etat et de l'accès aux soins pour toutes et tous

Considérant que l'Aide Médicale d'Etat (AME) s'adresse depuis sa création par la loi du 27 juillet 1999 aux étrangers en situation irrégulière résidant en France depuis plus de trois mois et gagnant moins de 10 339 euros par an (pour une personne seule) ;

Considérant que 466 000 personnes (ayants-droits inclus) bénéficiaient de ce dispositif fin 2024 en France métropolitaine, 30% d'entre eux se concentrant à Paris (62 000 bénéficiaires) et en Seine-Saint-Denis (55 000 bénéficiaires) ;

Considérant que l'augmentation du coût de l'AME ces dernières années (qui s'établit au global à 1,4 milliard d'euros, soit 0,5% des dépenses nationales de santé) est directement liée à celle du nombre de bénéficiaires, le montant moyen des dépenses par bénéficiaire restant néanmoins stable ;

Considérant que le non recours à l'AME, en raison de démarches administratives lourdes et complexes, est évalué autour de 50% des bénéficiaires potentiels ;

Considérant que, selon le rapport Evin-Stefanini remis au gouvernement fin 2023, l'AME constitue désormais la prestation gérée par l'Assurance Maladie dont le taux de contrôle est le plus élevé (14% des dossiers traités font l'objet d'un second contrôle a posteriori), avec un taux d'anomalies détecté après traitement des demandes inférieur à 3% ;

Considérant que les bénéficiaires de l'AME subissent, du fait de leur statut, des discriminations dans leurs accès aux soins, ainsi que le relevait en 2023 une publication diffusée sous l'égide du Défenseur des Droits ;

Considérant que l'AME concerne donc une population particulièrement fragile, en situation de précarité financière et administrative, et relève d'un triple enjeu de solidarité, de santé publique et de maîtrise des dépenses, permettant aux étrangers en situation irrégulière d'accéder aux soins et d'améliorer ainsi l'état de santé de l'ensemble de la population ;

Considérant qu'au nom du fantasme d'un « appel d'air » ou d'un « tourisme médical » en décalage total avec la réalité et contredit par l'ensemble des très nombreuses études et rapports administratifs publiés sur le sujet ces dernières années, l'AME est régulièrement remise en cause dans le débat public, par des forces politiques d'extrême droite mais de plus en plus fréquemment par une partie de la droite républicaine ;

Considérant les projets de décret transmis début septembre par le gouvernement Bayrou au Conseil de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, et retirés depuis, visant à revoir les conditions d'accès et les ressources pour bénéficier de l'AME, à réduire la liste des soins de santé pris en charge et enfin à prendre en compte les ressources de l'ensemble du foyer pour attribuer les droits, ce qui aurait eu notamment pour conséquences de fragiliser l'accès aux soins des femmes ;

Considérant les autres projets de décrets du gouvernement Bayrou, également retirés, visant à doubler les franchises médicales sur les médicaments, les participations forfaitaires sur les consultations et le transport sanitaire, augmentant le reste à charge de l'ensemble des patients ;

Considérant que le 10^e arrondissement compte sur son territoire de nombreux primo-arrivants qui seraient directement menacés par une restriction de l'AME ;



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2025

10^e arrondissement

VMA10-2025-10 / 10-2025-200

Considérant l'action de la Maire et des élu.e.s de la majorité municipale du 10^e pour renforcer l'accès à une offre de soins de proximité pour toutes et tous, qui s'est notamment traduit par la sauvegarde du centre de santé Richerand ;

Considérant la volonté exprimée par le nouveau chef du gouvernement lors de la passation de pouvoirs d'engager des ruptures de fond et de forme ;

Le Conseil d'arrondissement du 10^e émet le vœu que :

- **Le chef du gouvernement puisse rompre effectivement avec la remise en cause électoraliste des droits des étrangers et des malades, en s'engageant à ne pas reprendre dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2026 les propositions de remise en cause de l'Aide Médicale d'Etat et de doublement des franchises médicales et des participations forfaitaires, telles qu'envisagées par le gouvernement Bayrou avant sa démission.**

Donne un avis favorable à l'unanimité au vœu n° VMA10-2025-11.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0



2	5	1	4	4
---	---	---	---	---

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Célia MELON

CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

VMA10-2025-13 / 10-2025-201

Vœu présenté par Bertil FORT relatif à l'information électorale des citoyens.

Considérant qu'une mairie doit informer sur des sujets d'intérêts municipaux de manière neutre ;

Considérant que la réforme de la loi PLM a été adoptée et qu'elle s'appliquera dès les élections municipales de 2026 ;

Considérant que ce changement du mode de scrutin constitue une évolution institutionnelle majeure ;

Considérant qu'à quelques mois de l'échéance électorale, il est indispensable que les Parisiens soient informés des nouvelles règles électorales ;

Sur proposition de Bertil FORT, la Mairie du 10^e émet le vœu :

- **Que la Mairie de Paris organise une campagne municipale d'information, afin d'expliquer de manière simple et accessible aux citoyens les nouvelles modalités de scrutin applicables à Paris ;**
- **Que cette campagne soit assortie d'une action de sensibilisation et de communication sur l'inscription sur les listes électorales ;**
- **Qu'elle insiste sur les droits électoraux des citoyens européens résidant à Paris.**

Donne un avis défavorable au vœu n° VMA10-2025-13.

Nombre de Votants : 21

Pour : 1

Contre : 17

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 3



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2025
10^e arrondissement

VMA10-2025-12 / 10-2025-202

Vœu présenté par Bertil FORT relatif à la transparence des frais de représentation dans le 10^e arrondissement.

Considérant que l'actualité récente a mis en lumière, dans plusieurs médias nationaux, le montant important et l'opacité entourant les frais de représentation engagés par la Maire de Paris, soulevant de légitimes interrogations de la part des Parisiennes et des Parisiens sur l'utilisation des deniers publics ;

Considérant que la Maire de Paris et la majorité municipale actuelle, dont vous faites partie dans ce Conseil d'arrondissement, avaient fait de la transparence, de la démocratie locale et du respect de l'argent public un engagement central de leur campagne électorale, engagement qui doit aujourd'hui se traduire concrètement dans la gestion quotidienne des affaires municipales ;

Considérant que la transparence dans l'usage des fonds publics constitue une condition indispensable à la confiance entre les citoyens et leurs institutions locales, particulièrement à un moment où la défiance démocratique ne cesse de croître ;

Considérant que les maires d'arrondissement disposent également de frais de représentation, financés par l'argent public, et qu'il est donc légitime que l'ensemble des élus de ce Conseil d'arrondissement, ainsi que les habitantes et habitants du 10^e qui le souhaitent, puissent en avoir une connaissance précise et complète ;

Considérant que la transparence sur ces dépenses ne doit pas être perçue comme une contrainte mais au contraire comme une occasion d'exemplarité et de pédagogie vis-à-vis de nos concitoyens, dans l'esprit d'une gestion publique moderne, responsable et ouverte ;

Bertil FORT émet le vœu que la Maire du 10^e arrondissement de Paris :

- communique de manière détaillée aux élus de ce Conseil, et rende accessible aux habitantes et habitants qui en feraient la demande, l'ensemble des frais de représentation qu'elle a engagés depuis 2020, en cohérence avec les engagements de campagne de la majorité municipale et afin de renforcer la transparence et la confiance dans l'action publique.

Donne un avis défavorable au vœu n° VMA10-2025-12.

Nombre de Votants : 21

Pour : 1

Contre : 20

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0